

# [ ARCHITECTURE ]

M O D E D ' E M P L O I



**C A R A**

COMMISSION ARCHITECTURE  
RÉGIONALE ACADÉMIQUE

# DÉFINITION & OBJECTIFS

## La sensibilisation du milieu scolaire à l'architecture

[ARCHITECTURE] MODE D'EMPLOI est destiné à faciliter le montage de projets de sensibilisation à l'architecture en milieu scolaire et présente les dispositifs pédagogiques existants.

### **CARA : la commission architecture régionale académique**

La CARA est la Commission Architecture Régionale Académique. Depuis 1999, elle poursuit sa mission de conseil auprès des enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré en contribuant au PÉAC (Parcours d'éducation artistique et culturelle), en favorisant l'accès à l'architecture à tous les élèves, en encourageant l'innovation pédagogique et artistique par la promotion de l'architecture et de l'environnement.

Ses partenaires sont nombreux : le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement du Bas-Rhin, le CAUE 67, l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Strasbourg, l'ENSAS, l'Institut national des sciences appliquées l'INSA, la Maison européenne de l'architecture - Rhin supérieur, la MEA, le Conseil de l'ordre des architectes d'Alsace, le CROAA, le réseau CANOPÉ, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la DRAC et l'université de Strasbourg, l'UDS.

#### **Les principaux objectifs de la Cara**

**Favoriser** l'accès à l'architecture pour tous les élèves.

**Encourager** l'innovation pédagogique et artistique.

**Promouvoir** l'architecture et l'environnement à travers l'histoire.

**Contribuer** au PÉAC à travers les dispositifs proposés.

#### **Pour tout renseignement, voir le site DAAC :**

[www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/daac/domaines-artistiques-et-culturels/architecture/partenaires-culturels-et-ressources-pedagogiques](http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/daac/domaines-artistiques-et-culturels/architecture/partenaires-culturels-et-ressources-pedagogiques)

### **GIP-ACMISA : le groupement d'intérêt public action culturelle en milieu scolaire d'Alsace**

Le **Gip-acmisa** a été mis en place par l'académie et la Drac avec le soutien des collectivités (départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, région Alsace, villes de Colmar, Mulhouse et Strasbourg) et de mécènes (**Crédit mutuel enseignant** et **Fondation européenne de la science**). Le Gip-acmisa permet de compléter les dispositifs nationaux ou académiques partenariaux déjà existants en soutenant et finançant des projets culturels, artistiques et scientifiques, présentés soit par des enseignants, soit par des équipes éducatives, soit par des groupes formels de lycéens (Comités de vie lycéenne), soit par plusieurs établissements dans le cadre de projets académiques.

**Les dispositifs architecture sont instruits par la Cara et financés par le Gip-acmisa.**

# UN DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE SPÉCIFIQUE

## **CIA : la classe d'initiation à l'architecture en collège**

[ réservée aux professeurs d'Arts plastiques ]

### **Critères pédagogiques**

Le projet CIA conçu et mené par l'enseignant d'arts plastiques en partenariat avec un architecte concerne nécessairement une classe entière de collège. L'architecte intervenant participe aux séances d'ateliers, sorties de chantier, visites de bâtiments ou de sites.

**Modalités d'intervention de l'architecte** : l'architecte intervient sur la base de **10 heures** (au maximum).



# LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

## ACMISA ARCHITECTURE

Projet d'action culturelle en milieu scolaire d'Alsace inscrit dans le projet d'établissement, le projet s'adresse au 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degré.

### Critères pédagogiques

Il doit initier une activité nouvelle pour les élèves par la découverte d'oeuvres, la rencontre avec des professionnels et l'acquisition de notions, de techniques et de capacités de réflexion.

**Modalités d'intervention de l'architecte** : l'architecte intervient sur la base de **20 heures** au maximum.

### Calendrier annuel

Le projet est à envoyer au rectorat et à la Drac pour le 30 septembre de l'année scolaire concernée. Le formulaire renseigné comporte le CV, les coordonnées, la signature de l'architecte-intervenant, le budget équilibré, ainsi que le visa du chef d'établissement.

## CLASSE PAC ARCHITECTURE

### classe à projet artistique et culturel

La classe à Pac s'adresse à tous les élèves du 1<sup>er</sup> degré, aux élèves de 6<sup>e</sup> des collèges des zones sensibles et rurales et aux élèves apprentis des lycées professionnels.

### Critères pédagogiques

La classe à Pac est une situation d'enseignement. À la différence des ateliers artistiques, elle s'inscrit dans les enseignements obligatoires.

**Modalités d'intervention de l'architecte** : l'architecte intervient sur la base de **10 heures** (au maximum).

### Calendrier annuel

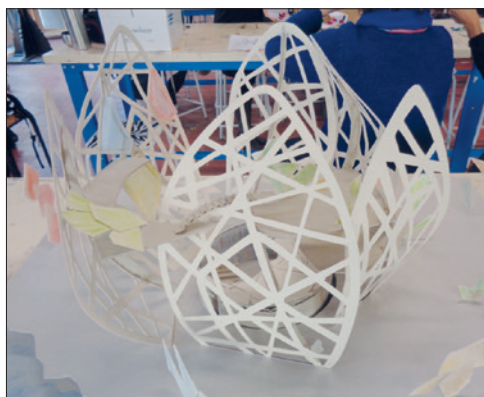
Le projet est à renvoyer pour le premier degré à la Direction académique des services départementaux de l'éducation nationale pour la fin novembre (il est utile de contacter au préalable la conseillère pédagogique en arts visuels) et pour le second degré au rectorat et à la Drac pour le 1<sup>er</sup> mars.

# LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

## STAGE DE SENSIBILISATION À L'ARCHITECTURE

Formation conjointe dispensée par des professionnels, architectes et étudiants, pour les enseignants de toute discipline.

Proposé en « Ouverture culturelle » dans le cadre du Plan Académique de Formation, les enseignants s'inscrivent à la sensibilisation à l'architecture dès l'ouverture de la campagne d'inscription au PAF.



# LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

## ATELIER ARTISTIQUE ARCHITECTURE

L'atelier artistique architecture s'adresse aux professeurs de toute discipline. Il est proposé aux élèves volontaires de collège et de lycée au titre d'une activité facultative, hors emploi du temps. Inscrit dans le projet d'établissement, l'atelier artistique est construit conjointement par une équipe d'enseignants (1 ou 2) et avec un ou plusieurs intervenants professionnels.

### Critères pédagogiques

La pratique, au centre de l'atelier artistique, s'enrichit d'une ouverture sur l'environnement culturel. La démarche de création intègre dans toute la mesure du possible les nouvelles technologies.

**Modalités d'intervention de l'architecte** : en collège, l'architecte intervient sur la base de **20 à 30 heures** maximum. En lycée général, technologique et professionnel, l'atelier est doté d'un volume horaire de **45 heures** au maximum pour l'architecte.

### Calendrier annuel

Le projet est à envoyer au rectorat et à la Drac pour le mois de mars. Le formulaire renseigné comporte les coordonnées, la signature de l'intervenant-architecte, le budget équilibré, ainsi que le visa du chef d'établissement.

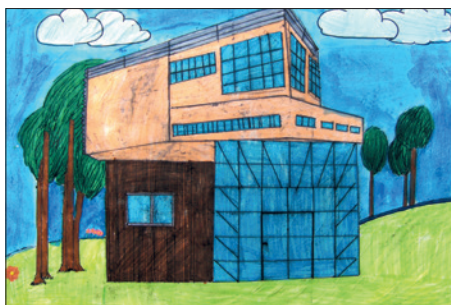
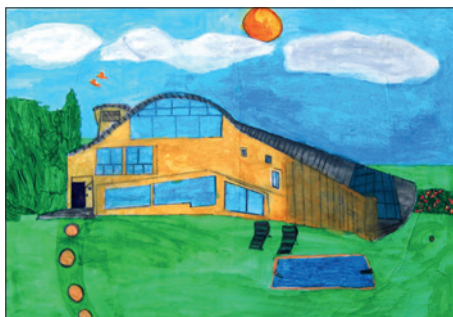


# LES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES

## LE PRINTEMPS DE L'ARCHITECTURE DU 20 AU 27 MARS 2017

Une manifestation innovante de l'Académie de Strasbourg, proposée par le CROAA et la MEA, qui prend toute forme : ateliers de fabrication de maquettes, conférences, visites de bâtiments et rencontres avec des architectes. Une nouvelle formation pour les enseignants est initiée : «**La ville filmée**».

Depuis son lancement en 2014-2015 le Printemps de l'Architecture mobilise environ 25 classes sur toute l'académie.



### À NOTER : LES ARCHITECTES OUVERTENT LEURS PORTES en JUIN 2017

Les élèves désireux d'aller plus loin dans leur recherche d'orientation peuvent découvrir le métier d'architecte et les coulisses d'une agence d'architecture lors de journées portes ouvertes en juin 2017.

Un accueil particulier leur sera réservé par les architectes.

Informations sur le site : [www.architectes.org](http://www.architectes.org)



# UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE DE SENSIBILISATION

## JEU-CONCOURS ÉLÈVES

La MEA organise en lien avec la CARA dans le cadre du Festival «Les Journées de l'architecture / Die Architekturtag» un grand Jeu-concours de maquettes d'architecture pour les élèves scolarisés en région rhénane.

**Les Journées de l'architecture / Die Architekturtag** : «Observant l'architecture dans leurs villes, les élèves proposent des réponses épatantes et participent aux joyeuses expositions de leurs travaux avec une remise de prix dans le cadre du Festival d'automne». Après avoir «**dessiné leur ville**» en 2007, ils réalisent depuis des travaux en volume «**Une ville imaginaire sur le Rhin**» en 2008, «**1 îlot, 7 familles, mille et une façons d'habiter ensemble**» en 2009, en 2010, 100 classes ont participé à «**Invite-nous dans ton musée !**». Pour sa cinquième édition, le thème 2011 était : «**École en rêve /Traumschule**».

En 2012, le thème conducteur «**Architecture sans frontière**» a permis la participation de 2000 élèves pour «**Ma maison en voyage / Mein Haus auf Reisen**».

En 2013, «**Cubes en folie / Verrückte Würfel**» en lien avec le thème «**L'architecture en métamorphose**» amena les élèves à imaginer toutes sortes de transformations d'un cube» (dans la présentation des différentes thématiques du concours MEA).

En 2014, le concours proposait «**Espaces et couleurs/Raum und Farbe**».

En 2015, 3200 élèves d'Alsace, du Bade-Wurtemberg et de la Regio Bâle ont réalisé plus de 350 maquettes «**Bibliothèque en lumière**» !

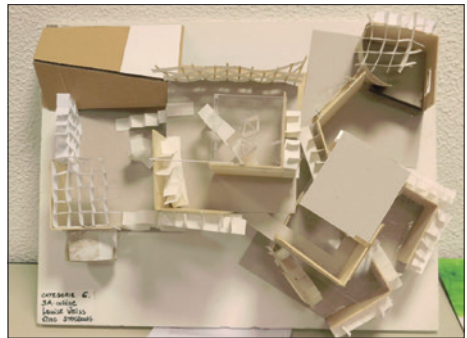
En 2016 : «**Demain, Vivre Avec L'eau | Wasser-Lebensraum Der Zukunft**» et le FESTIVAL «**Architecture en perspective**» 26 septembre-23 octobre 2016.

### Calendrier :

- > Inscription à la MEA jusque fin septembre
- > Rendu des maquettes : fin novembre
- > Expositions et remise des prix : novembre - décembre

Informations sur le site de la Maison Européenne d'Architecture Rhin Supérieur (MEA) :

RÈGLEMENT DU CONCOURS : <http://www.ja-at.eu>





# UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE DE SENSIBILISATION

## DANS LA COUR DES GRANDS :

### Concept proposé par CANOPÉ

Mettre en œuvre une pratique artistique appuyée par la démarche d'un professionnel : architecte, chorégraphe, peintre, designer, photographe, compositeur, sculpteur, commissaire d'exposition, metteur en scène, paysagiste, programmateur de spectacles, cinéaste, critique, etc... En synergie avec les équipes éducatives et les structures culturelles, l'approche singulière des intervenants permet de renforcer la portée artistique, voire « professionnalisante » du projet.

Provoquer la rencontre entre des professionnels, des élèves et leurs enseignants et articuler les démarches artistiques de l'intervenant avec les objectifs pédagogiques. Exemple : maîtrise de la langue orale et développement de soi.

S'interroger sur l'espace de vie des élèves et des interactions de l'homme dans la ville, améliorer le cadre de vie des élèves en sont des pistes. Permettre à bon nombre d'élèves l'accès au centre-ville et aux infrastructures présentes et de bénéficier des nombreuses opportunités culturelles offertes par la ville de Strasbourg.



**Les projets doivent être déposés avant la fin mars auprès de la référente Arts et Culture de l'Atelier CANOPÉ.**

**Contact :** Madeleine Marquardt: [madeleine.marquardt@reseau-canope.fr](mailto:madeleine.marquardt@reseau-canope.fr)

### Strasbourg, Ville d'art et d'histoire

Nouveau partenariat académique avec *Strasbourg Eurométropole Ville d'art et d'histoire*.

Le programme des actions éducatives *Les exploreurs* gravite autour de 5 axes :

- > Mission patrimoine
- > Les Archives de Strasbourg
- > Les Musées de la Ville de Strasbourg
- > Ateliers de la Fondation de l'oeuvre Notre-Dame
- > Nouveauté 2016-2017 : les visites guidées de la Neustadt

**Contact :** (0)3.68.98.50.50 poste 81396

**Site :** <http://www.strasbourg.eu/developpement-rayonnement/metropole-culturelle/patrimoine-culturel/strasbourg-ville-art-histoire>



# UN DISPOSITIF PÉDAGOGIQUE

## LIRE LA VILLE

Le projet Lire la ville est un programme pédagogique mis en place en partenariat avec la **Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture**. Il s'adresse aux élèves des écoles, des collèges et des lycées.

### Critères pédagogiques

Dans le cadre d'un projet Lire la ville, les élèves sont invités à lire, c'est-à-dire découvrir et comprendre les différents signes de leur environnement, du paysage, de l'espace construit et de l'urbanisme. L'enseignant porteur de projet peut faire appel à un intervenant : architecte, urbaniste, paysagiste, plasticien...

**Modalités d'intervention de l'architecte** : l'architecte peut intervenir sur la base de **10 heures** (au maximum).

**Une exposition est organisée en fin d'année pour valoriser les travaux réalisés.**

### Calendrier annuel

Le projet est à envoyer au rectorat et à la Drac pour le 15 octobre. Le formulaire renseigné comporte les coordonnées, la signature de l'architecte-intervenant, le budget équilibré, ainsi que le visa du chef d'établissement.

Les projets Lire la ville sont instruits par la commission Lire la ville et financés par le **Gip-acmisa** et la **Fondation du Crédit Mutuel pour la lecture**.



**Contact** : Isabelle Chalier / [isabelle.chalier@ac-strasbourg.fr](mailto:isabelle.chalier@ac-strasbourg.fr)

# RENSEIGNEMENTS & CONTACTS

## Consultation du site académique

[www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/daac/domaines-artistiques-et-culturels/architecture/partenaires-culturels-et-ressources-pedagogiques/](http://www.ac-strasbourg.fr/pedagogie/daac/domaines-artistiques-et-culturels/architecture/partenaires-culturels-et-ressources-pedagogiques/)

## Renseignement et conseil pour les projets pédagogiques et le fonctionnement des dispositifs

**DAAC** : [ce.actions-culturelles@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.actions-culturelles@ac-strasbourg.fr)

Délégué académique à l'action culturelle

Renald Weisse / [renald.weisse@ac-strasbourg.fr](mailto:renald.weisse@ac-strasbourg.fr)

Chargée de mission architecture

Christine Schall-Pascoët / [christine.schall-pascoet@ac-strasbourg.fr](mailto:christine.schall-pascoet@ac-strasbourg.fr)

## IA / IPR arts plastiques

Jean-Michel Koch / [jean-michel.koch@ac-strasbourg.fr](mailto:jean-michel.koch@ac-strasbourg.fr)

## Renseignement et conseil pour les projets pédagogiques et le fonctionnement des dispositifs du 1<sup>er</sup> degré

**DSDEN 67** : Conseiller pédagogique en arts visuels

Isabelle Gass / [isabelle.gass@ac-strasbourg.fr](mailto:isabelle.gass@ac-strasbourg.fr)

**DSDEN 68** : Conseillers pédagogiques en arts visuels

Sylvie Allix / [sylvie.allix@ac-strasbourg.fr](mailto:sylvie.allix@ac-strasbourg.fr)

Erika Kauffmann / [erika.kauffmann@ac-strasbourg.fr](mailto:erika.kauffmann@ac-strasbourg.fr)

## Renseignement et conseil art & culture

**DRAC** : Conseiller pour l'éducation artistique

Catherine Zimmermann / [catherine.zimmermann@culture.gouv.fr](mailto:catherine.zimmermann@culture.gouv.fr)

## Ressource pédagogique

**CANOPÉ- Académie de Strasbourg** : [www.crdp-strasbourg.fr](http://www.crdp-strasbourg.fr)

## Renseignement, conseil et ressource documentaire

**CAUE du Bas-Rhin** à Strasbourg / [www.caue67.com](http://www.caue67.com)



Strasbourg,  
école d'architecture



MAISON EUROPÉENNE DE L'ARCHITECTURE – RHIN SUPÉRIEUR  
EUROPÄISCHES ARCHITEKTURHAUS – OBERRHEN